



Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Comité sur la sensibilisation
des investisseurs

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2017

Avril 2016 - mars 2017

Comité sur la sensibilisation des investisseurs des ACVM

Rapport annuel des activités 2017

TABLE DES MATIÈRES

Comité sur la sensibilisation des investisseurs des ACVM...	2.
Membres du CSI.....	3.
REVUE DES INITIATIVES DES ACVM EN MATIÈRE	
DE SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS	
Avril 2016 – mars 2017 :	
Vérifier l'inscription.....	5.
Fraude sur options binaires.....	7.
Vidéos relatives à la deuxième phase du MRCC.....	9.
Renforcement des compétences.....	11.
INITIATIVES IMPORTANTES DES AUTORITÉS :	
British Columbia Securities Commission.....	13.
Alberta Securities Commission.....	15.
Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan.....	17.
Commission des valeurs mobilières du Manitoba.....	19.
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.....	21.
Autorité des marchés financiers, Québec.....	23.
Commission des services financiers et des services	
aux consommateurs, Nouveau-Brunswick.....	25.
Service NL, Terre-Neuve-et-Labrador.....	27.
Nova Scotia Securities Commission.....	28.
Office of the Superintendent of Securities, Île-du-Prince-Édouard.....	28.
Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon.....	29.
Bureau du surintendant des valeurs mobilières des	
Territoires du Nord-Ouest.....	29.
Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Nunavut.....	29.



Comité sur la sensibilisation des investisseurs des ACVM

Un comité au service des investisseurs canadiens, voué à leur sensibilisation et à leur protection

Le comité sur la sensibilisation des investisseurs (CSI) des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) est composé de représentants des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières.

Le CSI vise à faire en sorte que les Canadiens comprennent le rôle qu'ils jouent dans leurs décisions financières et soient conscients des répercussions de ces dernières sur leur famille et leur avenir.

Les ACVM veulent que les Canadiens sachent qu'ils peuvent obtenir auprès de leur autorité en valeurs mobilières de l'information objective qui les aidera à prendre des décisions d'investissement éclairées.

Les membres collaborent à la mise au point de ressources de sensibilisation des investisseurs et de prévention de la fraude accessibles dans le but d'aider les

Canadiens à prendre des décisions éclairées en fonction de leurs besoins, tout en les sensibilisant aux questions d'actualité en matière d'investissement et aux politiques concernant les investisseurs.

La collaboration et les partenariats sont d'une importance capitale pour le CSI. En unissant ses efforts à ceux d'autres organismes actifs dans le domaine de l'éducation financière, il se rapproche de ses objectifs.

Le CSI facilite l'accès à de l'information objective sur les investissements et aide les consommateurs à prendre des décisions éclairées.

Membres du CSI

Les autorités suivantes étaient représentées au CSI d'avril 2016 à mars 2017.

Svetlana Fowler.....	Autorités canadiennes en valeurs mobilières
Andy Poon et Malka Aujla.....	British Columbia Securities Commission
Alison Trollope (présidente jusqu'en février 2017) et Nicole Tuncay.....	Alberta Securities Commission
Shannon McMillan.....	Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
Ainsley Cunningham et Jason Booth.....	Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Tyler Fleming, Kevan Hannah, Raj Balasubramanian et Gord Kerr*.....	Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Michel Gariépy.....	Autorité des marchés financiers, Québec
Marissa Sollows (présidente depuis mars 2017)....	Commission des services financiers et des services aux consommateurs, Nouveau-Brunswick
Kimberly Ryan.....	Service NL, Terre-Neuve-et-Labrador
Tanya Wiltshire et David Harrison.....	Nova Scotia Securities Commission
Janet O'Brien et Adam Peters.....	Office of the Superintendent of Securities, Île-du-Prince-Édouard
Rhonda Horte.....	Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon
Shmaila Nosheen.....	Bureau du surintendant des valeurs mobilières des Territoires du Nord-Ouest
Jeff Mason.....	Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Nunavut

* Gord Kerr a quitté la CVMO en octobre 2016.



**REVUE DES
INITIATIVES DES ACVM EN
MATIÈRE DE SENSIBILISATION
DES INVESTISSEURS**

Avril 2016 – mars 2017

Comme avocate, je recommande fortement ce conseiller.



A1

À QUI FAIRE CONFIANCE?

Les ACVM ne cessent de souligner l'importance de vérifier l'inscription des sociétés et des personnes qui vendent des valeurs mobilières ou offrent des conseils en placement. La vérification de l'inscription est une démarche simple mais cruciale que doit accomplir tout investisseur au moment de choisir un conseiller financier ou une société financière.

Durant la période 2015-2016, le CSI, avec le concours de The Marketing Strategy Group (TMSG), a élaboré et mené une campagne de marketing fructueuse faisant la promotion du moteur de recherche national de renseignements sur l'inscription. Les Canadiens étaient encouragés à vérifier l'inscription, et les investisseurs qui ont été dirigés vers le **moteur de recherche national de renseignements sur l'inscription** des ACVM ont effectué plus de 17 300 recherches.

Sont-ils inscrits?

Compte tenu du succès de la dernière campagne et de la nécessité de continuer à sensibiliser à l'importance de vérifier l'inscription, le CSI a mené une campagne de publicité élargie d'octobre 2016 à la fin de mars 2017. Les améliorations apportées découlaient des recommandations de TMSG et des résultats d'enquêtes antérieures des ACVM.

Deux nouveaux concepts publicitaires ont été ajoutés à la campagne :

1. Les recherches réalisées par les ACVM ont révélé que les investisseurs ne vérifiaient pas l'inscription en raison, notamment, du statut et du titre professionnels de la personne qui recommandait l'expert en placements. Le nouveau contenu publicitaire mettait l'accent sur l'importance de vérifier l'inscription, quelle que soit l'origine de la recommandation.
2. Les messages concernant la prévention de la fraude diffusés lors de la campagne de 2015-2016 ont donné de très bons résultats. Le nouveau contenu publicitaire soulignait l'importance de vérifier l'inscription afin de combattre la fraude par affinité.



A2



B1



A3



A4



B2



B3

La campagne ciblée a pris la forme de publicité par grande annonce (display) en ligne, de marketing des moteurs de recherche, de messages dans les médias sociaux, d'annonces de type display sur Facebook et de pages optimisées pour les appareils mobiles (sontilsinscrits.ca et aretheyregistered.ca). Le but était d'interpeller les Canadiens qui avaient manifesté un intérêt pour l'investissement (selon les données de consommation des médias et les résultats des moteurs de recherche) et de les diriger vers le moteur de recherche national de renseignements sur l'inscription et les ressources des ACVM.

Combinée au contenu créatif de la campagne de 2015-2016, chaque annonce était diffusée dans des réseaux choisis pour leur capacité à joindre les deux principaux publics cibles, à savoir les investisseurs chevronnés de sexe masculin, âgés d'entre 35 et 60 ans, et les investisseurs plus novices de sexe masculin ou féminin, âgés d'entre 19 et 34 ans.

Page ci-contre et ci-dessus : Plans A1, A2, A3 et A4 d'une série de cinq plans présentés en format illustré animé sur le Réseau Display de Google.

Les plans B1, B2 et B3 présentent le même message d'une manière différente.

Évaluation de l'impact

La campagne a été couronnée de succès, tous ses volets ayant dépassé les objectifs de participation et de clics sur ses sites Web.

Au 31 mars 2017, la campagne avait entraîné 67 115 sessions sur le site Web anglais et 20 789 sur le site Web français. Les annonces ont généré 33 509 718 impressions au total.

Ce nombre, divisé par 87 124 clics (français et anglais), a donné un taux de clics de 0,26 % (ce qui est supérieur au 0,24 % projeté). En fin de compte, environ 15 000 recherches de personnes et de sociétés ont été réalisées à l'aide du moteur de recherche national de renseignements sur l'inscription.



UNE ACTIVITÉ RISQUÉE :

Les autorités de réglementation s'attaquent à la fraude sur options binaires

Dans l'ensemble du Canada, les autorités en valeurs mobilières ont constaté une augmentation alarmante des signalements de cas de fraudes sur options binaires. Alors qu'il n'y en avait que quelques-uns en 2014, ces signalements se sont comptés par douzaines en 2015 puis par centaines en 2016, et les pertes estimées sont

Le Groupe de travail a ciblé diverses stratégies pour arrêter la fraude sur options binaires au Canada. L'une d'elles consiste à travailler en collaboration avec les sociétés émettrices de cartes de crédit et les banques pour qu'elles interrompent les opérations et les transferts auxquels sont parties des sociétés

un groupe de travail sur les options binaires composé d'experts en communication et en application de la loi issus de diverses provinces et de divers territoires du Canada, afin qu'il conçoive une campagne destinée à sensibiliser la population aux risques que comporte la négociation d'options binaires.

« Je veux que l'on stoppe ces gens-là. »

passées de quelques milliers à plusieurs millions de dollars.

Vu le nombre croissant de victimes, les spécialistes chargés de l'application de la loi au sein des ACVM ont rapidement mis sur pied à l'été 2015 un comité sur les options binaires chargé de se pencher sur les moyens de diminuer le nombre d'arnaques financières du genre, voire de les éliminer. En 2016, le problème a nécessité que l'on y consacre plus de temps et d'attention et le comité a pris le nom officiel de Groupe de travail sur les options binaires des ACVM.

soupçonnées de faire des opérations sur options binaires avec des Canadiens sans être inscrites.

Une autre, axée sur la publicité, consiste à travailler en collaboration avec les annonceurs en ligne et les géants des médias sociaux afin qu'ils interdisent les publicités sur les options binaires ciblant des Canadiens.

Un autre volet concerne la sensibilisation, c'est-à-dire faire comprendre aux Canadiens que les options binaires sont trop risquées.

À cette fin, les ACVM ont formé

Le 2 mars, jour du lancement du Mois de la prévention de la fraude, les ACVM ont mis en ligne la plateforme **alertereoptionsbinaires.ca**, destinée à informer les Canadiens des risques associés à la négociation de telles options. Des porte-parole des ACVM (Frédéric Pérodeau de l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité), Jake van der Laan de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick (FCNB) et Jason Roy de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba (CVMM)) se sont adressés aux médias

À gauche : Les médias sociaux et les publicités des moteurs de recherche vous font miroiter des gains mirobolants et rapides grâce à la négociation d'options binaires.

Ci-dessous : Les ACVM ont lancé le site alerteoptionsbinaires.ca en février.

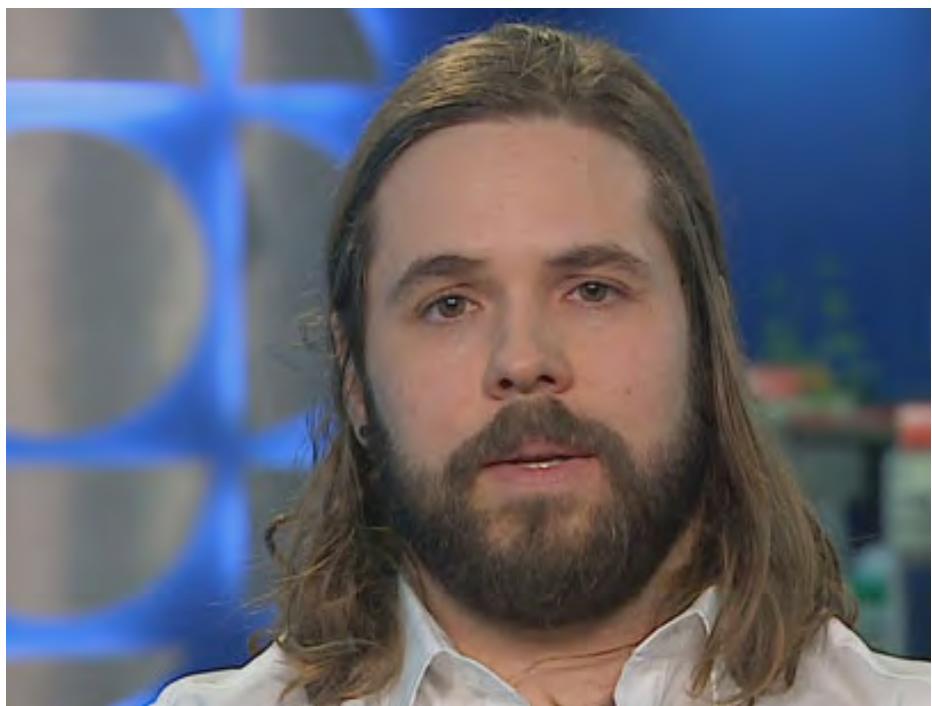
À droite : Tomas Ferreira, fils de Fred Turbide, témoigne à la CBC. Photo tirée de cbc.ca



de l'ensemble du pays pour raconter qu'en raison de ce type de fraude, de nombreux Canadiens ont perdu la totalité de leurs économies de retraite, leur demeure, voire plus encore. L'élément-clé de leur message aux Canadiens est le suivant : « Les options binaires sont trop risquées. ».

La campagne s'est également transportée sur Twitter par l'intermédiaire du compte @ACVM_Nouvelles et de celui des autres provinces et territoires. Dans les médias sociaux et le marketing des moteurs de recherche, elle ciblait habilement les personnes habituellement visées par les fraudeurs au moyen de publicités sur les options binaires du type de celles qui sont couramment utilisées.

La campagne de communication marketing a connu un très grand succès : elle s'est étendue sur plus de 500 points de vente nationaux et internationaux, a enregistré 10 000 visites sur le site et 160 millions d'impressions publicitaires, et se poursuivra pendant l'année 2017-2018.



La famille d'une victime passe à l'action

En décembre 2016, un entrepreneur d'Edmonton, Frédéric Turbide, a découvert que la société d'options binaires dans laquelle il investissait depuis des mois était en réalité une arnaque. Le mari et père de quatre enfants s'est fait soutirer 300 000 \$ en ligne par l'entremise du site 23Traders.com. Convaincu d'avoir perdu son entreprise et sa maison et d'avoir anéanti l'avenir de sa famille, M. Turbide s'est enlevé la vie.

La femme et le fils de M. Turbide, Maria Chaves-Turbide et Tomas Ferreira, ont décidé de parler publiquement de leur situation afin d'éviter qu'une telle tragédie se reproduise. La famille Turbide a accepté de travailler de concert avec les ACVM pendant le Mois de la prévention de la fraude afin de mettre en garde le public contre les risques d'une fraude sur options binaires. Leur témoignage percutant a largement contribué à la diffusion du message de la campagne.

« Je veux que l'on stoppe ces gens-là », a affirmé Mme Chaves-Turbide, « *je tiens à ce que l'on fasse cesser cette arnaque* ».

Depuis janvier 2017, l'histoire a fait le tour des médias au Canada et ailleurs dans le monde.

Les ACVM souhaitent remercier les membres de la famille Turbide pour la force et le courage dont ils ont fait preuve en racontant ce qu'ils ont vécu.



Savoir à quoi s'attendre de son conseiller en placement inscrit

**LA 2^E PHASE DU MRCC
S'ANIME**



Captures d'écran tirées des quatre capsules vidéo expliquant bon nombre des divers aspects de la deuxième phase du MRCC, y compris les attentes à l'égard de votre conseiller, le rendement de votre compte de placement et la compréhension de la valeur de vos investissements.

En octobre, à l'occasion du Mois de l'éducation des investisseurs, le CSI a fait la promotion de quatre capsules vidéo. Cette série de vidéos d'animation a pour but d'informer les membres du public des nouvelles obligations d'information visant à leur permettre d'obtenir davantage de détails sur les coûts, le rendement et la valeur de leurs placements. Ces changements s'inscrivent dans *la deuxième phase du Modèle de relation client-conseiller* (la deuxième phase du MRCC).

Les quatre vidéos – en français et en anglais – aident l'investisseur :

- à savoir à quoi s'attendre de son conseiller en placement inscrit;
- à savoir ce qu'il paie à l'acquisition ou à la vente d'un placement;
- à connaître le rendement de son compte de placement;
- à connaître la rémunération versée à son conseiller en placement inscrit.

Le CSI a lancé le **canal YouTube des ACVM** pour héberger les vidéos, qui sont accessibles par un lien affiché sur le site Web des ACVM. Une campagne Twitter a fait la promotion des vidéos en français et en anglais.

Les vidéos constituent une adaptation d'une trousse conçue par la British Columbia Securities Commission.

Lancé le 17 octobre 2016, le canal des ACVM compte 38 abonnés, et les vidéos relatives à la deuxième phase du MRCC ont été partagées 82 fois et vues plus de 12 000 fois

Renforcement des compétences



La North American Securities Administrators Association (NASAA), qui a vu le jour en 1919, est la plus ancienne organisation internationale consacrée à la protection des investisseurs. Il s'agit d'une association bénévole composée de 67 autorités en valeurs mobilières des 50 États des États-Unis, du District de Columbia, de Porto Rico, des îles Vierges américaines, des provinces et territoires du Canada et du Mexique.

La NASAA mène ses activités par l'entremise de comités permanents, dont l'un est voué à la sensibilisation des investisseurs.

Des groupes de projet sont formés dans chacune des sections pour travailler sur des sujets précis.

Membres des ACVM faisant partie du comité de sensibilisation des investisseurs et des groupes de projet de la NASAA en 2016 :

Ken Gracey

Colombie-Britannique..... Membre du Groupe chargé du projet sur les alertes et les avis

Kevan Hannah

Ontario..... Membre du Groupe chargé du projet de sensibilisation en ligne et des médias sociaux

Marissa Sollows

Nouveau-Brunswick..... Membre de la section Sensibilisation des investisseurs et agente de liaison canadienne
Présidente du Groupe chargé du projet de sensibilisation en ligne et des médias sociaux

Kimberly Ryan

Terre-Neuve-et-Labrador..... Membre du Groupe chargé du projet sur les étapes de la vie



INITIATIVES IMPORTANTES des AUTORITÉS



COLOMBIE-BRITANNIQUE

British Columbia Securities Commission

Cette année, la British Columbia Securities Commission (BCSC) a lancé sa campagne **Take a Look** pour inciter les Britanno-Colombiens à prêter attention aux frais qu'ils paient pour les produits et les conseils en matière de placement. Cette campagne découlait de l'adoption de nouvelles règles sur les valeurs mobilières faisant partie de la deuxième phase du MRCC, selon lesquelles les conseillers en placement sont tenus de fournir à leurs clients des renseignements plus détaillés sur les frais.

La campagne **Take a Look** avait comme élément central un court jeu-questionnaire en ligne visant à aider les investisseurs à comprendre les frais liés aux placements et leur incidence sur les rendements à long terme. Elle comprenait un nouveau calculateur de frais unique rendant facile et amusante la comparaison des frais.

et de leur incidence sur les rendements de placement.

Par ailleurs, la BCSC a publié un guide sur les frais téléchargeable sur **InvestRight.org**, son site Web d'information à l'intention des investisseurs récemment mis à jour.

Chaque année, en Colombie-Britannique, des milliers de personnes perdent des millions de dollars en investissant dans un placement frauduleux.

Vérifiez toujours les antécédents.

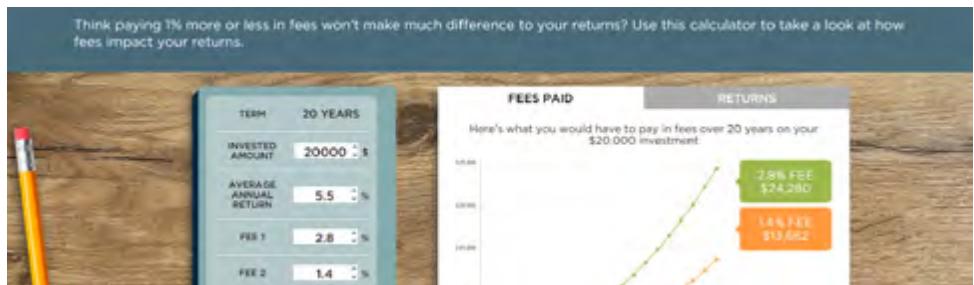
Dans le cadre de sa démarche de sensibilisation du public, la BCSC a lancé un programme de recherche d'une durée de trois ans afin de mieux comprendre la relation client conseiller et d'encourager les comportements qui contribueront à la solidifier. La recherche portera sur les principaux facteurs de motivation des investisseurs individuels dans le but de trouver des stratégies et des tactiques qui

aideront les consommateurs de services financiers à faire des choix judicieux en matière de placement. La première année, l'équipe de recherche a fait une étude longitudinale en trois volets ciblant les investisseurs de la Colombie-Britannique qui détiennent des valeurs mobilières et investissent par l'entremise d'un courtier en

placement. L'objectif était d'expliquer les changements survenus dans les connaissances, les attitudes et les

comportements des investisseurs après réception de leurs premiers rapports annuels sur les frais et sur le rendement faisant partie de la deuxième phase du MRCC.

La BCSC a également diffusé quatre vidéos pour sensibiliser les investisseurs aux changements dans la manière dont les conseillers doivent leur communiquer les coûts et les rendements de leurs placements.



Ces nouvelles vidéos sont présentées sur le site **InvestRight.org** et visent à aider les investisseurs à comprendre les nouveaux renseignements qu'ils reçoivent de leur conseiller suivant la deuxième phase du MRCC.

Pour faire connaître cette phase, les ACVM ont également adapté quatre des vidéos, qu'elles ont lancées en octobre, Mois de l'éducation des investisseurs.

La BCSC souhaitait que cette année, pendant le Mois de la prévention de la fraude, les investisseurs de la Colombie-Britannique apprennent comment vérifier les antécédents de leur conseiller en placement et comprennent pourquoi il est important de faire une telle vérification avant d'investir. Pour illustrer son propos, la BCSC a lancé une vidéo montrant un faux

chanteur de charme qui énumère dans la chanson intitulée *I'm Comin' to Rip You Off* les signes avant-coureurs d'une fraude.

Afin d'apprendre aux investisseurs comment vérifier les antécédents et prendre d'autres mesures pour se protéger, la BCSC a créé, spécialement pour le Mois de la prévention de la fraude, une page Web sur le site **InvestRight.org** présentant l'éventail des outils de protection offerts aux investisseurs. Cette page comprend un lien vers la liste des signaux d'alerte de la fraude en matière de placement, la trousse de protection contre les fraudeurs **Fraudster Fighter Toolkit** de la BCSC, une vidéo d'information sur la manière de reconnaître, de contrer et de signaler les cas de fraude, ainsi que des liens vers de nombreuses vidéos de la BCSC sur la fraude dans ce domaine.



En haut : Un faux chanteur de charme vous séduira grâce à sa voix mielleuse et à sa mélodie envoûtante.

À gauche : La trousse Fraudster Fighter Toolkit de la BCSC contient tout ce qu'il vous faut pour couper court à la fraude.

À droite : Le calculateur de frais du site InvestRight.org peut vous montrer toute la différence qu'un petit 1 % peut faire à long terme sur votre investissement.

En bas : Dans les messages publicitaires télévisés Take a Look, les investisseurs sont fortement encouragés à surveiller de près leurs placements.



ALBERTA

Alberta Securities Commission

L'élaboration de plusieurs programmes stimulants et novateurs de sensibilisation des investisseurs dans le cadre de la campagne **Check First** a tenu le personnel de l'Alberta Securities Commission (ASC) occupé au cours de la dernière année.

À l'occasion du Mois de la prévention de la fraude, l'ASC a organisé un faux séminaire financier afin de montrer aux Albertains comme il est facile de tomber dans le piège d'un fraudeur. Le séminaire était animé par les représentants d'une société fictive, **Maplestock Investments**. Un comédien jouait le rôle de la « tête pensante » de la société, un financier d'origine britannique du nom de Jonathan Fisher. Des profils détaillés fictifs de la société et de M. Fisher ainsi qu'une publicité en ligne contenant les signaux d'alerte

habituels de la fraude en matière de placement ont convaincu des Albertains de s'inscrire au séminaire.

À la moitié du séminaire, les organisateurs ont révélé à une salle bondée qu'il s'agissait d'une mise en scène destinée à apprendre aux Albertains à reconnaître les signaux d'alerte de la fraude en matière de placement et à comprendre l'importance de faire les vérifications nécessaires avant d'investir. Tout le séminaire a été filmé pour en faire une vidéo éducative que l'ASC a diffusée dans le cadre de sa campagne entourant le Mois de la prévention de la fraude, qui a bénéficié d'une large couverture médiatique positive.

Pour une deuxième année consécutive, l'ASC a mené une campagne publicitaire télévisée

efficiente partout en Alberta pendant l'automne et l'hiver. Cette campagne a permis de mieux faire connaître l'ASC et, surtout, de sensibiliser le public aux signalements et aux plaintes qu'elle reçoit des investisseurs.

Pour la troisième année de suite, le *CheckFirst Café* a tenu un kiosque aux salons de la maison et du jardin de Calgary et d'Edmonton. Les membres du personnel de l'ASC ont servi gratuitement du café à environ 8 000 visiteurs, avec lesquels ils se sont entretenus de l'importance d'effectuer des vérifications avant de prendre une décision d'investissement ainsi que des risques associés aux investissements dans les options binaires.



MAPLESTOCK INVESTMENTS

PROFIT LIKE THE EXPERTS™

As one of Canada's most trusted investment fund companies, Maplestock Investments Ltd. has been successfully managing money on behalf of investors since 2009.

[OUR NEXT SEMINAR](#)



Dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du haut : Site Web CheckFirst de l'ASC, qui comprend du nouveau contenu et de nouvelles ressources. Le site Web « officiel » de Maplestock Investments a vraiment l'air professionnel.

Les participants au séminaire animé par Maplestock apprennent qu'il s'agissait d'une mise en scène. Jonathan Fisher fait miroiter aux participants une occasion d'investissement à ne pas rater. Le CheckFirst Café tient de nouveau un kiosque à Calgary et à Edmonton.



SASKATCHEWAN

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan

Cette année, la Financial and Consumer Affairs Authority (FCAA) a stratégiquement concentré ses efforts sur la prévention de la fraude et sur la communication aux étudiants de niveau postsecondaire d'information relative à l'établissement d'un budget. Au printemps, elle a informé les investisseurs et le grand public que de nombreuses sociétés non inscrites offraient des options binaires dans un but frauduleux, mettant tout en œuvre pour soutirer de l'argent aux Saskatchewanais. La FCAA a alerté et informé la population afin qu'elle puisse se protéger.

La FCAA a également participé aux activités du Mois de la prévention de la fraude et rappelé aux investisseurs de vérifier l'inscription et le dossier disciplinaire des personnes ou sociétés qui leur proposent des valeurs mobilières avant d'investir.

À l'été, la FCAA a mis en garde les investisseurs et le public contre de soi-disant représentants d'un organisme gouvernemental des États-Unis, le Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN), qui cherchaient à escroquer les investisseurs de la Saskatchewan. Elle a collaboré avec le FinCEN afin de recueillir des données et d'empêcher toute nouvelle tentative visant à soutirer de l'information financière à d'innocentes victimes.

À l'automne, la FCAA a mené une campagne ciblant les **étudiants de niveau postsecondaire**. Cette campagne, qui portait sur l'établissement d'un budget et l'épargne-retraite, avait pour but d'aider les étudiants à passer à la nouvelle étape de leur vie. La FCAA a créé une vidéo et diffusé l'information sur les médias sociaux ainsi que par l'entremise des associations étudiantes

des universités et des collèges de la province.

La FCAA a terminé l'année avec une autre **campagne sur les options binaires**. Par l'intermédiaire des médias sociaux, d'une vidéo, d'un communiqué et de contenu Web, elle a pu joindre plus de 25 000 personnes et les mettre au fait du fonctionnement des arnaques aux options binaires, leur enseigner à reconnaître les signaux d'alarme et leur fournir conseils et outils pour prendre des décisions éclairées.

La FCAA continue de prendre activement part aux travaux des ACVM et de la NASAA, et s'emploie sans relâche à informer les investisseurs et à les aider à protéger leur argent.



Government of Saskatchewan

Looking to make quick money?

Don't make the same mistake this guy did: www.fcaa.gov.sk.ca/binaryoptions



Government of Saskatchewan shared their video.

We urge consumers not to use binary options websites that are not registered in Saskatchewan.

Currently there are no websites or online trading platforms registered or authorized to sell binary options in Canada.



Government of Saskatchewan

You can't always get what you want.

Financial tips for transition from student life to real world:
www.fcaa.gov.sk.ca/studentfinances



De haut en bas :

La FCAA utilise le compte Twitter @SKGov pour communiquer de l'information importante en matière de finances et de protection des consommateurs, notamment des mises en garde contre la fraude sur options binaires et des conseils aux étudiants sur l'établissement d'un budget.



MANITOBA

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

Cette année, bon nombre des initiatives en matière de sensibilisation des investisseurs de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba (CVMM) ont porté sur la fraude en matière de placement — comment la reconnaître, la dénoncer et s'en protéger.

Les Manitobains, à l'instar de nombreux autres Canadiens, ont

couverture, entre autres, la CVMM est perçue comme une source faisant autorité en matière d'information sur la fraude sur options binaires.

En cette qualité, la CVMM a joué un rôle clé dans la mise sur pied du Groupe de travail sur les options binaires des ACVM et dans l'élaboration de la campagne de relations publiques et de publicité qui

notamment au moyen de la brochure intitulée *Un pari perdu : L'arnaque des options binaires au Canada* que la CVMM a produite au début de 2017. Ses efforts de sensibilisation des investisseurs dans la province comprenaient également la tenue de séminaires d'information financière dans des centres communautaires de Winnipeg et des zones rurales avoisinantes.

« Je n'ai encore jamais vu d'entreprise de vente sous pression d'options binaires qui soit légitime. »

déclaré encore cette année des pertes financières importantes découlant d'opérations réalisées avec des entreprises extraterritoriales non inscrites vendant des options binaires. Les efforts déployés par la CVMM pour faire appliquer la loi et enquêter sur ce type de fraude ont grandement attiré l'attention des médias locaux. En effet, plus de 35 cas de fraude ont été présentés dans les médias imprimés, à la radio, à la télévision et en ligne, certains ayant reçu une couverture internationale de la part de médias israéliens. Grâce à cette

en a découlé (voir la page 7). Pendant le Mois de la prévention de la fraude, la CVMM a participé à la coordination des efforts déployés à l'échelle du pays pour informer les Canadiens par l'intermédiaire de médias traditionnels et en ligne, y compris le nouveau site Web **alerteoptionsbinaires.ca**.

À l'échelle locale, la CVMM a communiqué aux corps de police municipaux et aux bureaux de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) partout au Manitoba de l'information relative à la fraude sur options binaires,

La CVMM a consacré du temps et des ressources à la campagne des ACVM sur la vérification de l'inscription et à la promotion du moteur de recherche national de renseignements sur l'inscription, qui visent toutes deux à inciter les investisseurs à vérifier l'inscription du professionnel des finances avec qui ils font affaire dans le but de lutter contre la fraude. Elle a également appuyé la campagne en augmentant le budget qui y était alloué afin de joindre un plus grand nombre de personnes au Manitoba pendant les mois de février et de mars.



'I have yet to come across a single, legitimate binary options boiler room,' says Jason Roy

Canada calls on Israel to ban all binary options 'immediately'

'Every day that this continues to operate, there are more and more Canadian victims,' says head of new government task force. 'These companies are outright frauds'



Dans le cadre du Mois de l'éducation des investisseurs, la CVMM s'est efforcée de favoriser une meilleure compréhension des règles de la deuxième phase du nouveau Modèle de relation client-conseiller (la deuxième phase du MRCC). Elle a également appuyé l'initiative de sensibilisation à la deuxième phase du MRCC en participant au Forum sur la littératie financière du Manitoba (le Forum), coalition de plus de 30 organisations et personnes qui travaillent à promouvoir dans la province l'éducation financière et le développement de compétences en la matière à toutes les étapes de la vie.

Depuis sept ans, la CVMM est un membre actif du Forum, notamment au sein du conseil d'administration. Dans le cadre de son nouveau plan quinquennal, le Forum s'est doté cette année d'une nouvelle image, d'un nouveau logo et d'un nouveau slogan : « L'argent, ça compte pour la vie ». La CVMM a par ailleurs contribué à la

production du calendrier annuel « L'argent, ça compte », qui est offert gratuitement par le Forum et contient des ressources et des conseils financiers pour la vie quotidienne.

Dans les médias sociaux, la CVMM, par l'intermédiaire de son compte @MSCommission, a mis en avant les enjeux et initiatives régionaux et nationaux en valeurs mobilières et pris part à des séances de clavardage sur Twitter avec la GRC, le Bureau de la concurrence et le Centre antifraude du Canada dans le cadre de discussions ouvertes sur la littératie financière et la fraude, entre autres sujets.

Dans l'objectif de promouvoir l'éducation financière directement dans les écoles, la CVMM a revu son réputé guide à l'intention des enseignants « Faites que ça compte » pour en mettre à jour le contenu et les conseils. Plus de 1 600 exemplaires du nouveau guide ont été distribués partout au Manitoba du 1^{er} décembre 2016 au 31 mars 2017.

La CVMM travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau site Web d'information financière destiné expressément aux Manitobains. Les travaux préliminaires ont commencé à la fin de 2016 et le lancement du site est prévu pour l'automne 2017. Le nouveau site Web présentera de l'information en bref et détaillée portant, entre autres, sur les valeurs mobilières, l'immobilier, l'assurance, les coopératives de crédit et la protection contre la fraude.

Dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du haut à gauche : La brochure de la CVMM traitant de la fraude sur options binaires a été adaptée afin que les ACVM puissent s'en servir partout au pays. L'enquêteur principal de la CVMM, Jason Roy, est cité par The Times of Israel. Un cochon tirelire fait la tournée des points d'intérêt du Manitoba dans le calendrier 2017 du Forum sur la littératie financière du Manitoba. Le guide de l'instructeur Faites que ça compte de la CVMM a été mis à jour.



ONTARIO

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario – Bureau des investisseurs

Le Bureau des investisseurs de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) établit l'orientation stratégique et dirige les efforts de la CVMO en matière d'implication auprès des investisseurs, d'éducation, de sensibilisation et de recherche. En outre, il apporte le point de vue des investisseurs à l'élaboration des politiques et aux activités de la CVMO. Il assure par ailleurs la coordination de toutes les initiatives axées sur l'investisseur, y compris la collaboration avec le Groupe consultatif des investisseurs et la conception du contenu du site Web primé de la CVMO, gerezmieuxvotreargent.ca.

Au cours de la première année d'existence du Bureau des investisseurs, son site Web gerezmieuxvotreargent.ca et ses autres ressources ont reçu 4,49 millions de visites d'utilisateurs ayant consulté divers articles et outils, soit 26 % de plus que l'année précédente. D'importantes actions ont été entreprises au cours de l'année 2016-2017 en vue de poursuivre la sensibilisation des investisseurs de façon moderne et innovante. L'une

d'elles consiste à aller davantage à la rencontre des collectivités de l'Ontario dont la langue n'est ni l'anglais ni le français en lançant le site Web investingintroduction.ca. Le site fournit de l'information objective sur l'investissement dans 22 langues, y compris l'arabe, le chinois, l'hindi, l'espagnol, le tagalog et le russe.

Le Bureau des investisseurs a également lancé le site Web investmentreporting.ca afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre les nouveaux rapports annuels sur leur compte introduits dans le cadre de la deuxième phase du Modèle de relation client-conseiller (la deuxième phase du MRCC). Son personnel a aussi participé, avec Rob Carrick du quotidien *The Globe and Mail*, à une série de vidéos explicatives portant sur les modifications apportées dans le cadre de la deuxième phase du MRCC.

Le Bureau des investisseurs a continué d'assurer la direction du programme de sensibilisation du public de la CVMO avec la participation du personnel de la CVMO responsable de l'application de la loi. Dans le

cadre du programme « Événements communautaires de la CVMO », des membres du personnel de la commission se déplacent partout en Ontario pour donner des séminaires à l'intention des investisseurs et rencontrer des représentants d'organismes communautaires touchés par les enjeux concernant les investisseurs ou s'y intéressant. Cette année, les événements organisés par le Bureau des investisseurs ont accueilli 1 605 participants, contre 274 l'année précédente, ce qui représente une augmentation de 486 %.

En mars, le Bureau des investisseurs a mis en place un nouveau programme de téléréunions de discussion. Lors d'une séance d'une heure et dans un format semblable à celui d'une tribune téléphonique, le personnel de la CVMO fournit de l'information, répond à des questions et mène des sondages en direct. Cinq téléréunions ont eu lieu pendant l'année, ce qui a permis à des milliers d'Ontariens d'échanger sur divers sujets, dont faire affaire avec un conseiller financier et prévenir la fraude en matière de placement. Ensemble, le programme



« Événements communautaires de la CVMO » et les télérencontres de discussion ont permis au Bureau des investisseurs d'attirer 3 605 personnes au cours de sa première année d'activités, soit une hausse de 1 216 % comparativement à l'année précédente.

Le Bureau des investisseurs a dirigé les activités de la CVMO relatives au Mois de la prévention de la fraude, notamment la campagne publicitaire intitulée *Check before you invest* (Vérifiez avant d'investir) publiée dans le quotidien *The Globe and Mail* et divers journaux locaux en Ontario. Il a aussi participé à plusieurs **séances de clavardage sur Twitter** animées par le Bureau de la concurrence et la Commission des services financiers de l'Ontario.

En juin, le Bureau des investisseurs a mis sur pied une nouvelle capacité de

recherche en ligne pour la CVMO. Comme cette dernière a maintenant accès à près de 40 000 experts en sondages en activité partout au pays, elle peut lancer des études en 48 heures à peine et obtenir des résultats en moins d'une semaine, ce qui lui permet d'effectuer des recherches beaucoup plus ciblées et opportunes sur les investisseurs. Cette capacité de recherche a contribué à l'élaboration de l'étude intitulée *Retirement Readiness : Canadians 50+* (en anglais seulement) sur les enjeux liés à la préparation et à la sécurité financière à la retraite.

Dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du haut : Aperçu de l'un des récents Événements communautaires de la CVMO tenus en partenariat avec UNIFOR. Étude commandée par le Bureau des investisseurs de la CVMO ayant permis de recueillir des données utiles sur la planification de la retraite. Le site Web investingintroduction.ca fournit de l'information de base sur l'investissement dans 22 langues afin de mieux servir un plus grand nombre de Canadiens. Le site Web investmentreporting.ca aide les investisseurs à comprendre les nouveaux rapports produits selon la deuxième phase du MRCC.



QUÉBEC

Autorité des marchés financiers

En 2016, l’Autorité des marchés financiers (l’Autorité) a multiplié les actions et les partenariats en matière d’éducation financière.

En accord avec les objectifs de la **Stratégie québécoise en éducation financière**, l’Autorité a fait la promotion de l’éducation financière chez les jeunes et raffermi ses partenariats avec d’autres acteurs clés de l’économie québécoise.

La tournée *Viens parler d’argent!* s’est arrêtée dans 32 établissements collégiaux du Québec. Des membres de la Direction de l’éducation financière ont donné des conférences sur des notions financières de base, notamment la gestion du crédit, le budget, l’épargne et la prévention de la fraude. Au terme de la tournée 2015-2016, près de 3 000 jeunes avaient été sensibilisés à l’importance de s’occuper dès maintenant de leurs finances personnelles.

L’Autorité a également favorisé l’éducation financière en organisant

ou en soutenant divers concours. Les jeunes ont été invités à révéler leurs astuces pour économiser, ce qui leur donnait la chance de remporter un prix. Quant aux enseignants, ils ont eu l’occasion, dans le cadre du concours *On parle argent dans ma classe!*, d’intégrer des activités d’éducation financière dans leurs cours en utilisant divers outils conçus par le Réseau québécois de l’éducation financière, qui regroupe des acteurs clés en matière d’éducation financière et est dirigé par l’Autorité.

En partenariat avec le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), le Fonds pour l’éducation et la saine gouvernance (FESG) de l’Autorité a participé à la mise sur pied de plusieurs ateliers d’éducation financière offerts aux élèves de la cinquième secondaire et du cégep¹ de même qu’au grand public.

Dans la foulée de l’ajout d’un cours obligatoire d’éducation financière au programme de la cinquième

secondaire, l’Autorité a planifié diverses activités pédagogiques en partenariat avec la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail et l’Office de la protection du consommateur. Le budget, les cartes de crédit, l’épargne, l’investissement et l’emprunt sont au nombre des sujets abordés.

L’Autorité a collaboré avec d’importants acteurs du milieu de l’éducation financière à l’élaboration d’une **grille de compétences essentielles à une bonne santé financière**.

Cette ressource permettra aux partenaires de l’Autorité de concevoir des outils d’éducation financière ciblés et pertinents qui aideront les consommateurs à acquérir et à approfondir les compétences les plus importantes.

Par ailleurs, l’Autorité a réalisé une importante campagne de sensibilisation intitulée *Mes finances en tête* en vue d’améliorer la littératie financière des Québécois et de les amener à mieux

¹Collège d’enseignement général et professionnel

Guide de l'enseignant

INVESTIR : PAR OÙ COMMENCER ?

L'éducation financière à l'école : une activité de l'Autorité des marchés financiers.



TES AFFAIRES .com

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Mes finances en tête

La campagne | Les articles | L'Autorité | Un peu plus | Contactez-nous | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)



Comment l'Autorité peut vous aider

À chaque étape de votre vie, vous devez considérer de nouvelles questions financières. Pour vous aider à y voir plus clair, l'Autorité met à votre disposition des outils portant sur une multitude de sujets, comme les assurances, les investissements et la fraude financière.

En savoir plus sur l'Autorité

Rechercher dans les registres

Événements de la vie



Commencer sa vie financière | Acheter une voiture | Acheter une propriété | Avoir un emploi | Planifier et vivre sa retraite | Faire face aux imprévus

Ci-dessus : Grâce au concours On parle argent dans ma classe!, les élèves québécois ont pu apprendre des notions financières.

Ci-dessus à droite : Le président-directeur général de l'Autorité et président des ACVM, Louis Morisset, accueille les visiteurs sur le site Web « Mes finances en tête ».

À droite : lautorite.qc.ca

comprendre la gestion de leurs finances personnelles. Cette campagne a été diffusée dans plusieurs médias électroniques et imprimés (dont *La Presse* et *The Gazette*) ainsi qu'à la radio. L'objectif était d'inciter les gens à faire le nécessaire pour en apprendre davantage sur les produits et services financiers afin de pouvoir prendre des décisions plus éclairées.

Cette campagne abordait 30 thèmes se rapportant aux finances personnelles, à la prévention de la fraude, à l'investissement, à l'assurance et à la planification de la retraite.

En tant que membre officiel des ACVM représentant le Québec, l'Autorité a participé aux travaux du Comité directeur national sur la littératie financière. Ce comité, présidé par la chef du développement de la

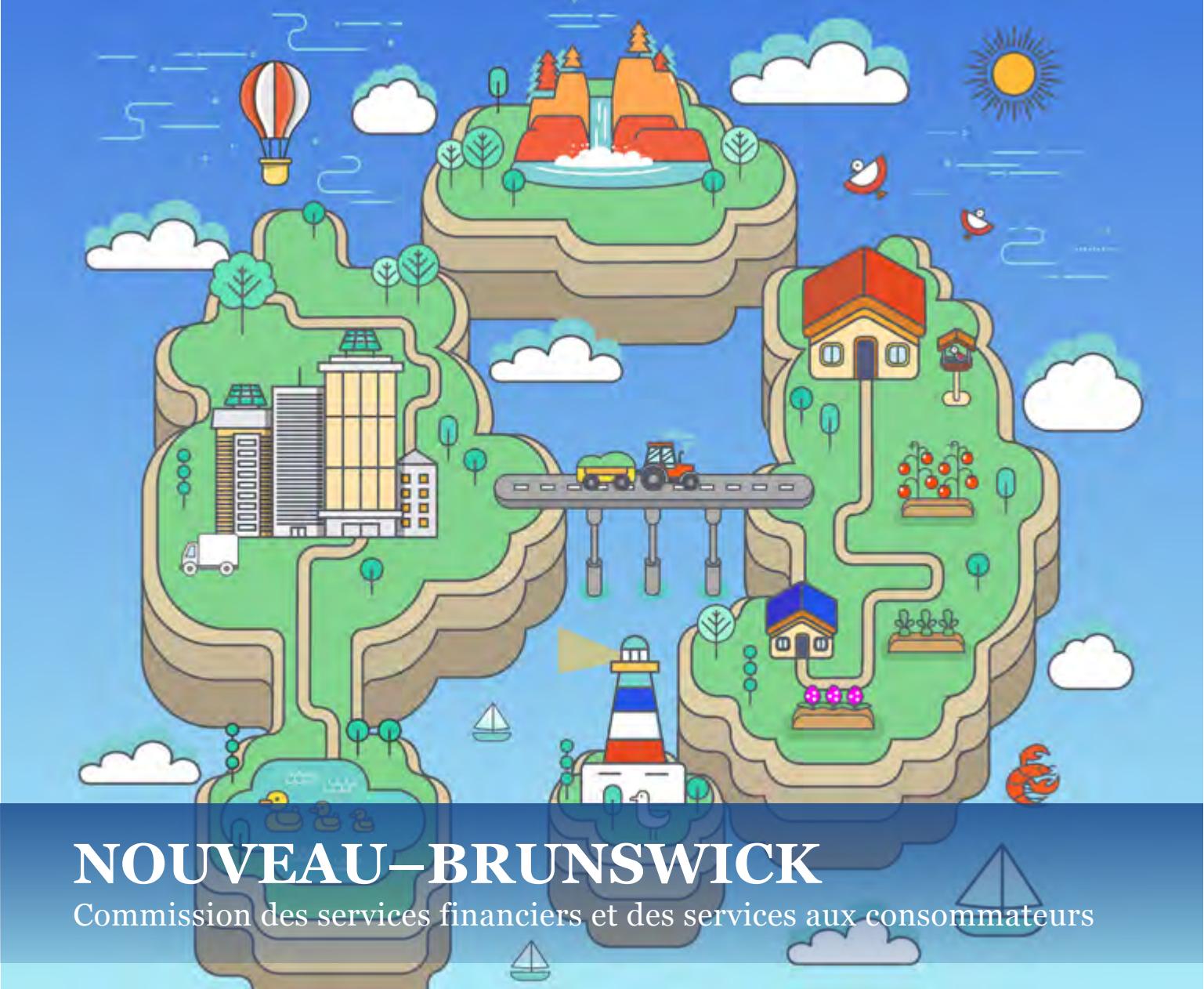
littératie financière du Canada (Jane Rooney), est dirigé par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC). À l'aube de 2017, l'Autorité a renouvelé pour une durée de deux ans sa participation au comité afin de continuer à contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la littératie financière.

L'Autorité est toujours membre actif du comité sur les investisseurs individuels (Committee 8) de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV). Elle a également participé, notamment dans le cadre de la Semaine mondiale des investisseurs, à divers groupes de travail portant sur la vulnérabilité des investisseurs âgés, les dérivés de gré à gré et l'introspection comportementale.

L'Autorité a été invitée à prendre part à l'édition 2016 de l'International

Forum for Investor Education (IFIE) tenu à Istanbul, en Turquie. Elle a présenté à des conseillers financiers les résultats de sa plus récente initiative d'éducation financière : un webinaire sur les outils et les programmes d'éducation financière offerts au Québec.

L'Autorité a également été invitée à la conférence Behavioural Sciences & Investor Education de 2016 (organisée par l'OCDE et la Comissão de Valores Mobiliários (Brésil)) à Rio de Janeiro, au Brésil. Elle y a présenté deux projets : l'Indice Autorité de vigilance financière et ses initiatives visant les jeunes.



NOUVEAU-BRUNSWICK

Commission des services financiers et des services aux consommateurs

Pour souligner le Mois de la prévention de la fraude, la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB) a remanié la page Web intitulée **Les fraudes et les escroqueries**. Cette nouvelle page attire l'attention sur les tendances actuelles en matière de fraude à la consommation, encourage la population à signaler les fraudes financières et permet de s'abonner à des mises à jour. Elle est révisée régulièrement, soit chaque fois que la FCNB a connaissance de faits nouveaux en matière de fraude.

Dans le mois qui a suivi le lancement de la nouvelle page Web, le nombre de consultations du contenu sur les fraudes, des alertes et des billets de blogue a augmenté de 150 %. Rendez-vous à fr.fcnb.ca/fraudes-escroqueries.html pour connaître les ressources offertes.

La FCNB a tenu l'activité Café DéPensez Bien, qui a permis à plus de 100 Néo-Brunswickois de s'entretenir avec des représentants de la FCNB au café du coin. Tout en dégustant un café et une pâtisserie offerts gracieusement

par la FCNB, les clients ont pu poser des questions et relater la situation de personnes ayant reconnu, dénoncé ou évité une fraude ciblant des investisseurs ou des consommateurs.

En 2015-2016, la FCNB a commencé à étudier le concept de ludification comme moyen de communiquer de l'information aux consommateurs et aux investisseurs néo-brunswickois. Elle a d'abord fait l'essai du concept de jeu-questionnaire lors d'événements publics tenus tout au long de l'été 2016. L'expérience a été



Page ci-contre :

Fortune est un jeu-questionnaire en ligne permettant aux Néo-Brunswickois de tester leurs connaissances en placements.

Au centre et ci-dessous : Le personnel de la FCNB tient le Café DéPensez Bien au centre-ville de Saint John afin de donner de l'information sur le mieux-être mental et financier des aînés pendant le Mois de la prévention de la fraude.



concluante et le jeu-questionnaire interactif Fortune a été lancé sur le Web en janvier 2017. Il s'agit d'un jeu en ligne permettant aux Néo-Brunswickois d'acquérir de manière ludique et conviviale des connaissances importantes sur l'argent. Étant donné que les jeux mobiles font partie de notre réalité, Fortune permet à la FCNB d'entrer en contact et d'engager le dialogue avec des personnes de tous âges. Les joueurs peuvent y accéder à l'adresse fortune.fcnb.ca/ à partir de leur ordinateur, de leur téléphone intelligent ou de leur tablette.

Fortune renferme des questions pour adultes et enfants sur des sujets tels que l'épargne, les dépenses intelligentes et la lutte contre la fraude. Les sujets sont classés selon les thèmes définis dans l'Enquête canadienne sur les capacités financières : joindre les deux bouts, savoir où va son argent, planifier, choisir des produits et se tenir au fait

des questions financières. La FCNB a ajouté une sixième catégorie dans Fortune : « Éviter la fraude ». En s'inspirant des thèmes nationaux, la FCNB peut utiliser les données sur la performance des joueurs pour définir les priorités en matière de sensibilisation des consommateurs et des investisseurs les plus susceptibles de servir les intérêts des Néo-Brunswickois, et ce, tout en demeurant en phase avec les efforts stratégiques nationaux.

En collaboration avec des parties prenantes, dont le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick, la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), Échec au crime et d'autres organismes, la FCNB a élaboré et offert des présentations, des boîtes à outils et des ressources Web qui donnent des indications sur la manière de reconnaître les signes d'une

vulnérabilité accrue dans le but d'aider à **reconnaître les signes d'une diminution prématuée des capacités financières**. Elle a aussi mis au point une **liste de contrôle des préoccupations financières** pour aider les familles et les professionnels à engager la conversation s'ils s'inquiètent du mieux-être financier d'une personne.

En juin, la FCNB a tenu le Café DéPensez Bien à l'intention des aînés lors de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées. Réalisée en collaboration avec le ministère du Développement social et des experts financiers du Réseau d'éducation financière du Nouveau-Brunswick, cette activité a permis de présenter de l'information sur le mieux-être mental et financier dans l'atmosphère détendue d'un café.

On trouvera plus de renseignements sur le programme de la FCNB pour les aînés sur le site fcnb.ca.



TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Service NL

Service NL de Terre-Neuve-et-Labrador, qui chapeaute l'Office of the Superintendent of Securities, lequel soutient les programmes et les projets de sensibilisation des investisseurs depuis des années, a poursuivi sa collaboration avec le CSI des ACVM.

L'année a été marquée par l'établissement de collaborations et de relations précieuses avec le gouvernement et la population. Au début de l'année, des représentants de l'Office of the Superintendent of Securities (le Bureau du surintendant) se sont réunis à cette fin avec des responsables du Department of Children, Seniors and Social Development. Cette réunion a mené à une présentation sur la fraude et l'exploitation financière devant le Provincial Advisory Council on Aging and Seniors (le Conseil). Le Conseil a pour mandat d'informer le gouvernement des problèmes, des préoccupations et des besoins des aînés ainsi que de conseiller à ces

égards. Ses membres relaient ensuite l'information aux aînés de leur région.

Dans le cadre d'activités et de séances de la Royal Newfoundland Constabulary, des représentants du Bureau du surintendant se sont entretenus sur la fraude avec des constables de l'unité des services communautaires, ce qui leur a permis de se renseigner sur les ressources disponibles, d'étudier les partenariats possibles et de collaborer à de futurs projets.

Ces nouvelles relations ont débouché sur une série d'allocutions livrées au début de 2017. La première a été le fruit d'une recommandation de l'unité des services communautaires de la Royal Newfoundland Constabulary au bureau de Terre-Neuve-et-Labrador de l'Agence du revenu du Canada (ARC), qui a invité le Bureau du surintendant à donner une présentation à la journée de formation de la Collection & Verification Division.

Cecilia Hickey, membre du Provincial Advisory Council on Aging and Seniors, a invité le Bureau du surintendant à s'adresser aux aînés lors d'une journée leur étant consacrée à Grand Falls-Windsor, Terre-Neuve-et-Labrador.

Enfin, pendant le Mois de la prévention de la fraude, à la recommandation du Department of Children, Seniors and Social Development, le bureau de l'honorable Paul Davis et le Paradise Adventure 50+ Group ont invité un représentant du Bureau du surintendant à prononcer une allocution sur la fraude et l'exploitation financière dans le cadre du séminaire *Seniors Safety in the Home*.

Le Bureau du surintendant se réjouit à l'idée d'établir de nouveaux partenariats et de saisir de nouvelles occasions en 2017 et en 2018.



NOUVELLE-ÉCOSSE et ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Nova Scotia Securities Commission

Pendant le Mois de la prévention de la fraude, la Nova Scotia Securities Commission (NSSC) a dirigé la campagne *Partners Against Fraud* à Halifax, en collaboration avec le Better Business Bureau, la Banque du Canada, la GRC et la police régionale de Halifax. Une activité conjointe tenue à la Halifax Central Library a clos le mois de l'éducation. Des exemples de fraude en matière de placement et les signaux d'alarme à surveiller pour éviter d'en être victime ont alors été présentés au public.

La NSSC a noué des partenariats avec des étudiants et des universités afin de communiquer à la prochaine génération d'investisseurs canadiens l'importance d'investir de manière sécuritaire et éclairée. Son personnel a fait des présentations sur l'investissement et la retraite devant la Public Service Commission de la Nouvelle-Écosse et des groupes communautaires.

Pendant l'été, la NSSC a tenu dans toute la province des séances publiques ayant trait au document de consultation des ACVM sur la norme d'agir au mieux des intérêts du client. Ces séances ont attiré un grand nombre de personnes et permis de dresser un portrait utile des attentes des Néo-Écossais envers leur conseiller financier. L'une d'elles a été filmée et diffusée à l'échelle de la province sur les ondes d'une télévision communautaire.

Tout au long de l'année, la NSSC a publié des mises en garde, des billets de blogue ponctuels et des communiqués afin de signaler aux Néo-Écossais les fraudes et les escroqueries récentes et leur permettre ainsi de se protéger contre les dangers au moment d'investir sur les marchés financiers.

Office of the Superintendent of Securities Île-du-Prince-Édouard

L'Office of the Superintendent of Securities continue d'informer les investisseurs de l'Île-du-Prince-Édouard des risques liés aux investissements. Au moyen de son site Web et de liens vers ceux des ACVM et de la NASAA, l'Office offre des outils et des ressources susceptibles de les aider à prendre des décisions éclairées.



YUKON, NUNAVUT et TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon

Cette année, le Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon, qui relève du ministère des Services aux collectivités, a mené des activités de sensibilisation afin de favoriser l'accès des investisseurs yukonnais à plus de renseignements et de ressources.

À l'occasion du Mois de l'éducation des investisseurs et du Mois de la prévention de la fraude, il a fait suivre des gazouillis sur la sensibilisation et la protection des investisseurs affichés sur le compte Twitter des ACVM et diffusé sur son site Web les communiqués des ACVM. Il propose d'ailleurs toujours aux investisseurs des liens vers les sites des ACVM et de la NASAA, où se trouvent des outils et des alertes à leur intention.

Bureau du surintendant des valeurs mobilières des Territoires du Nord-Ouest

Par l'intermédiaire de son site Web comportant des liens vers les sites des ACVM et de la NASAA, le Bureau du surintendant des valeurs mobilières met toujours des outils et des ressources à la disposition des investisseurs. Le site Web du Bureau contient un lien vers le moteur de recherche national de renseignements sur l'inscription pour encourager les investisseurs à vérifier l'inscription avant de faire un placement. De plus, des publications des ACVM affichées à l'occasion sur le site Web redirigeaient les utilisateurs vers les ressources des ACVM. Le Bureau élabore de nouvelles initiatives et compte s'assurer que les investisseurs ont constamment accès en ligne à des renseignements à jour.

Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Nunavut

La campagne du Nunavut concernant l'exploitation financière des personnes âgées a été bien accueillie. Des brochures trilingues ont été distribuées à la population de l'ensemble du territoire, et un message d'intérêt public a été diffusé à la radio communautaire. Les documents fournis par les ACVM sont affichés sur le site Web du ministère de la Justice du Nunavut afin de sensibiliser le public. Le Bureau du surintendant des valeurs mobilières reconnaît l'importance du rôle qui lui revient dans la sensibilisation des investisseurs.

የዕለታዊነት ስራው የዕለታዊነት ስራው የዕለታዊነት ስራው

- Δαύλησε ραδιόφωνο Δραστηριότητα.

- የዕለቱ እንደሆነ | ይመስኝ ላይ ማረጋገጫ የዕለቱ ላይ

- Δέσμης Αθηναϊκών Επιχειρήσεων Αναπτυξιακής Κοινωνίας



Le Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Nunavut a publié en anglais, en français et en inuktitut (illustrée ci-dessus) une nouvelle brochure sur l'exploitation financière des personnes âgées.



Comité sur la sensibilisation des investisseurs
autorites-valeurs-mobilieres.ca